

Les analyses MESO en quelques mots ...

La méthodologie MESO repose sur la détermination monétaire des **coûts des dommages environnementaux et des inefficiences** ainsi que des **coûts de remédiation** :

- Le **coût des dommages** mesure la perte de bien-être ou de valeur économique que la société subit en raison de la dégradation de l'environnement. Il s'agit par exemple de la perte de bien-être due à une plus grande occurrence de maladies respiratoires lorsque l'air est pollué. Une même pollution peut par conséquent générer des dommages ayant des valeurs différentes selon les caractéristiques de la population concernée et les conditions locales. Ainsi, si le cercle des victimes d'une pollution s'élargit, l'ampleur des dommages augmente également.
- Le **coût des inefficiences** désigne la valeur monétaire des pertes économiques résultant d'une gestion inefficace des matières ou des ressources énergétiques au sein du métabolisme industriel ou urbain. Les inefficiences se réfèrent ainsi à des situations dans lesquelles une meilleure gestion du processus permettrait de produire davantage avec les mêmes ressources disponibles.
- Le **coût de remédiation** désigne les dépenses qui s'avèreraient nécessaires afin d'éviter les dommages et les inefficiences. Il pourrait s'agir par exemple du coût nécessaire à la mise en place de filtres permettant de diminuer la pollution de l'air.

Le coût de remédiation est vu comme le coût d'évitement des dommages. Autrement dit, consentir une remédiation (installer un filtre), c'est anticiper un bénéfice équivalent à la diminution des dommages en jeu (moins de maladies respiratoires), un dommage évité étant considéré alors comme un bénéfice.

La détermination du coût des dommages et des inefficiences (CDI) et du coût de remédiation (CR) permet la conduite de deux analyses complémentaires.

1. Déterminer les actions prioritaires

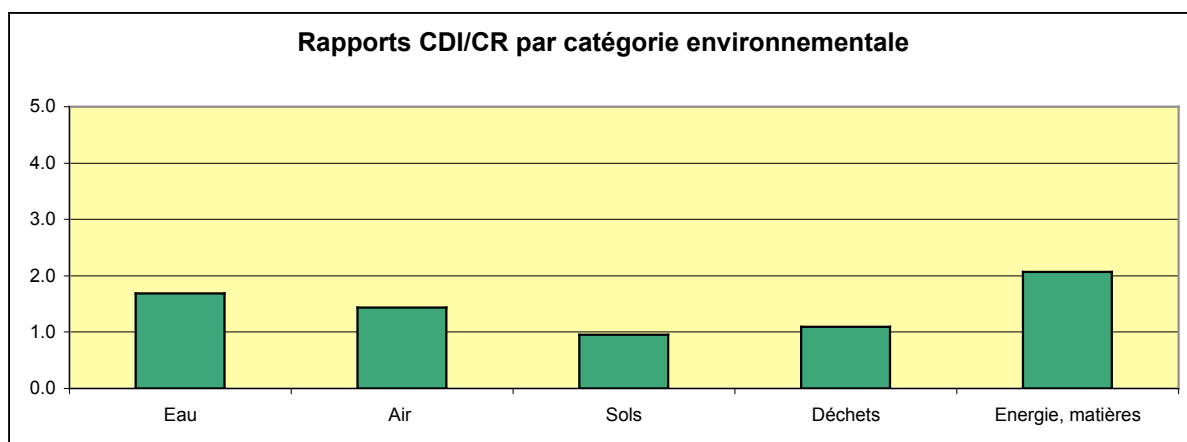
Les ratios entre le coût des dommages et des inefficiences et coût de la remédiation (permettant d'éviter les précédents dommages et inefficiences) **mettent en évidence "la rentabilité" de la remédiation.**

Les profils économique-environnementaux construits à partir de tels calculs permettent alors de décider quelles actions de remédiation doivent être prioritairement consenties. Par exemple, dans le secteur des ciments, doit-on prioritairement investir dans la protection de l'air, du sol, de l'eau ou dans la gestion des inefficiences ?

Ces résultats permettent ensuite aux décideurs de comparer différents secteurs entre eux et de "spécialiser" la protection de l'environnement. Ainsi, il est possible de réglementer différemment les secteurs économiques selon les dommages qu'ils génèrent et les coûts de remédiation auxquels ils font face.

Le graphique suivant présente le profil économique-environnemental du secteur des ciment dans un des pays analysés. Il montre que, par dinar investi dans une meilleure gestion des matières et des flux d'énergie, deux

fois plus de dommages peuvent être évités. Par contre, dans le domaine de l'eau, le ratio proche de 1 indique un bénéfice net moindre par dinar investi dans la remédiation.



2. Suivre l'action : établir des stratégies de remédiation

La méthodologie MESO permet aussi de déterminer le coût des dommages et des inefficiences selon différentes stratégies réelles ou fictives de remédiation et, par conséquent, de comparer la pertinence de ces dernières. Une telle procédure permet de mettre en évidence les efforts déjà consentis ou de fixer un nouvel objectif à atteindre.